

Septembre 2007



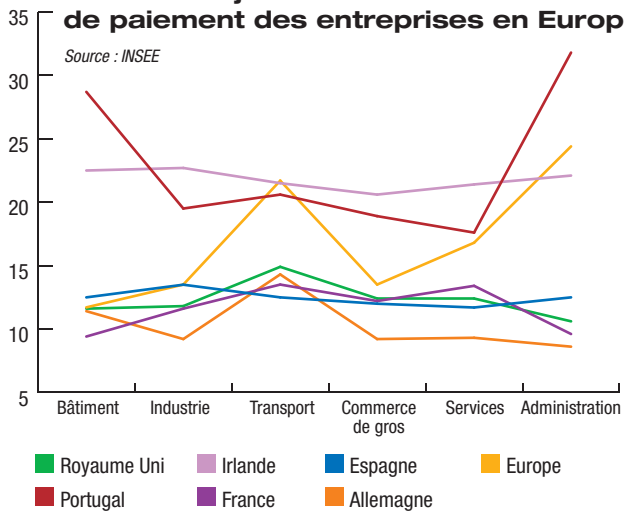
COMPAGNIE GENERALE  
D'AFFACTURAGE

## À LA UNE...

### Les indicateurs du poste clients

#### Nombre de jours de retard de paiement des entreprises en Europe

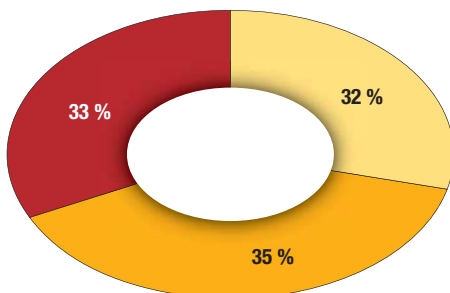
Source : INSEE



#### Part de chaque moyen de paiement dans les règlements

Effets Chèques Virements

Source : CGA - janvier/juillet 2007



### ► 20 ans de lutte anti-blanchiment

- 1987** (France) : loi du 31 décembre 1987 – création d'une infraction de blanchiment des produits du trafic de stupéfiants.
- 1989** (Monde) : sommet du G7, Paris – création du Groupe d'Action Financière.
- 1990** (France) : loi du 12 juillet 1990 sur la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants.
- 1996** (France) : extension de l'infraction de blanchiment aux produits de tous les crimes et délits.
- 2001** (France) : loi Nouvelles Régulations Economiques – extension des cas de déclaration Tracfin et des secteurs soumis au processus déclaratif.
- 2004** (France) : loi Perben – extension du champ de la déclaration de soupçon aux opérations qui pourraient participer au financement du terrorisme.
- 2005** (Europe) : le Conseil des ministres de l'Union adopte en juin le texte définitif de la troisième directive.
- 2007** (France) : fin avril – remise du rapport de la mission ministérielle.
- 2007** (Europe) : 15 décembre – transposition de la troisième directive dans les droits nationaux.

## Le point sur...

### ► Six Sigma infiltre le secteur financier

**A**fin de parer à tout problème d'offre défaillante, les professionnels de l'industrie ont, depuis plusieurs années, mis en place la méthode Six Sigma. Mise au point par Motorola en 1987, la méthode Six Sigma fournit aux entreprises un outil conçu pour relever les anomalies, améliorer la productivité et la qualité de leurs services.

Depuis peu, ce sont les acteurs du monde financier qui s'y intéressent. Attentives au niveau de satisfaction client, les banques semblaient avoir délaissé, jusque lors, l'étude des failles internes aux différents processus. Aujourd'hui sensibilisées et plus averties, elles travaillent à leur industrialisation.

Plus concrètement, utiliser la méthode Six Sigma revient à adopter une approche projet, fondée sur l'analyse d'une chaîne de traitement. Cette analyse comprend trois étapes : dans un premier temps, le diagnostic du processus audité, suivi d'une période de mesure temporelle, puis enfin, la mise en œuvre des actions correctives et solutions.

Bien que toutes trois indispensables, c'est le travail d'observation et d'accompagnement, réalisé auprès des opérationnels, qui garantira le succès d'un tel déploiement. Succès qu'il convient de faire perdurer, en faisant de la démarche d'amélioration continue un objectif quotidien en parfaite cohérence avec la stratégie et les ambitions de la structure concernée.

C'est aujourd'hui ce vers quoi se tourne CGA, qui après avoir obtenu puis renouvelé pour trois ans sa certification norme Iso 9001 grâce à des efforts constants, a décidé d'associer son offre et ses équipes à cette nouvelle initiative en 2008.

## Le chiffre du mois...

Une étude menée par l'Institut d'études Altarea révèle que près de

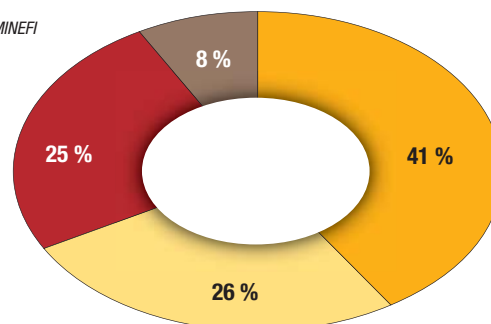
# 60%

des entreprises européennes paient avec retard. Ces retards de paiement varient en fonction du secteur d'activité : le secteur des transports en France avec un retard de 14,2 jours affiche un des plus gros retards constatés tandis que l'administration française, n'en déplaise à nos homologues européens, respecte davantage ses échéances, avec un retard de 9,9 jours seulement.

### Principaux freins aux activités d'innovation

- Manque de moyens financiers
- Manque d'information, de personnel ou difficulté à trouver des partenaires
- Barrière à l'entrée du marché, incertitude concernant la demande
- Autres raisons

Source : MINEFI



### ► L'innovation en France

**S**aviez-vous que parmi les 1000 plus grosses entreprises mondiales, seules 40 sont des sociétés françaises ? Comment expliquer un tel déséquilibre ? Par la politique de financement de l'innovation.

D'après une étude d'Alma Consulting, la moitié des entreprises travaillant sur des projets d'innovation rencontrent des difficultés pour trouver des financements. Très paradoxale, la situation a de quoi surprendre. L'offre de services dédiée se développe au quotidien : de nouveaux organismes tels que l'Agence d'Innovation Industrielle ou l'Agence Nationale de la Recherche, de nouvelles aides comme le crédit d'impôt recherche, ou encore de nouveaux outils avec le moteur de recherche Techno...etc. Cependant, souvent inadaptées, ces initiatives ne remportent qu'un succès ténu auprès des PME. Le temps de montage d'un dossier ou la complexité des dispositifs sont fréquemment invoqués.

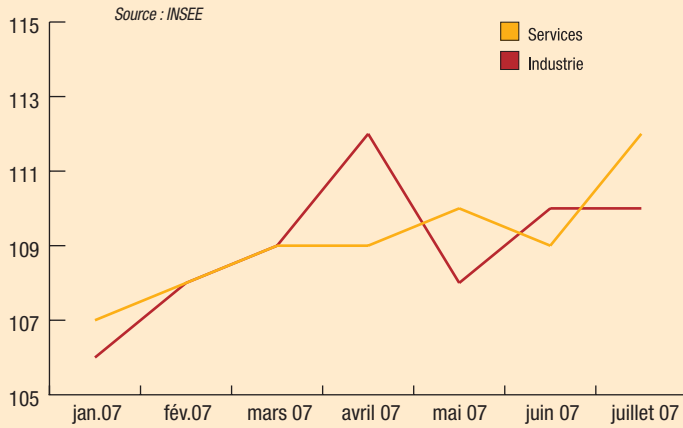
Le financement de l'innovation semble favoriser davantage les grandes structures et ses modalités ne correspondent pas aux besoins des petites entités. En effet, si certains pays proposent des subventions, pour les sociétés françaises le financement reçu est constitué aux deux tiers d'avances remboursables. Par ailleurs, la politique d'octroi de ces aides se veut avant tout quantitative, elle ne tient pas compte du potentiel des entreprises candidates.

Le comité Richelieu, Association Française des PME de Haute Technologie estime que "le seul moyen de placer les PME innovantes dans le dynamisme de croissance recherché" passerait par l'attribution d'une partie des petits marchés publics de certains grands comptes à ces PME au fort potentiel. Il serait, en outre, important de porter une attention toute particulière aux innovations dites "immatérielles" portant sur un processus, puisqu'elles représentent plus de deux tiers des financements sollicités.

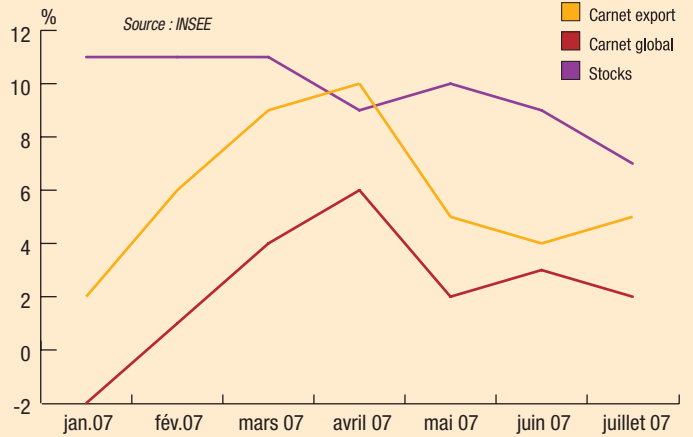
# Le tableau de bord...

## Indicateur synthétique du climat des affaires

Niveau 100 = moyenne de longue période

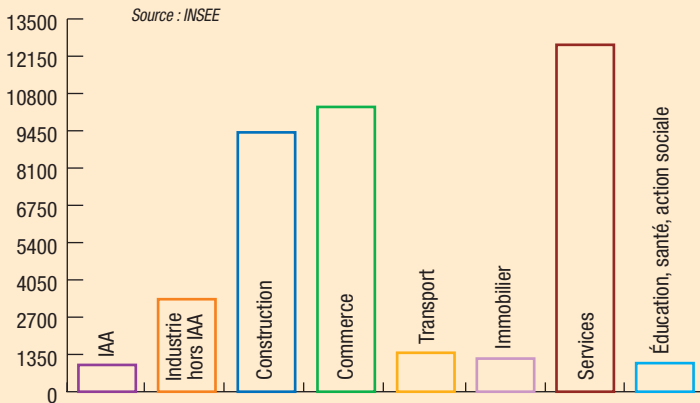


## Évolution du carnet de commande des entreprises du secteur industriel\*

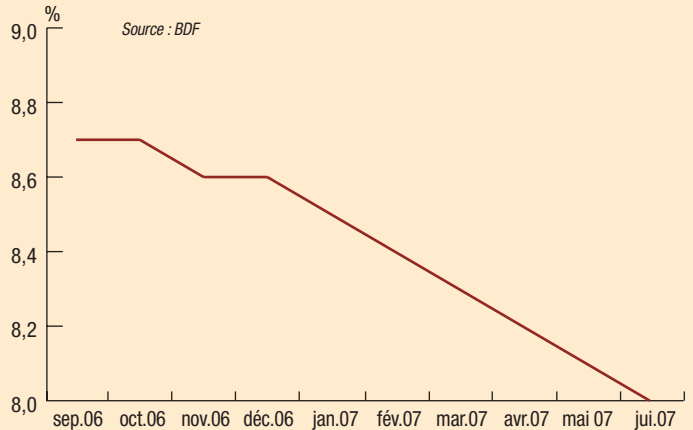


\* Soldes d'opinion en % - Ecart entre le pourcentage de réponses en hausse et le pourcentage des réponses en baisse

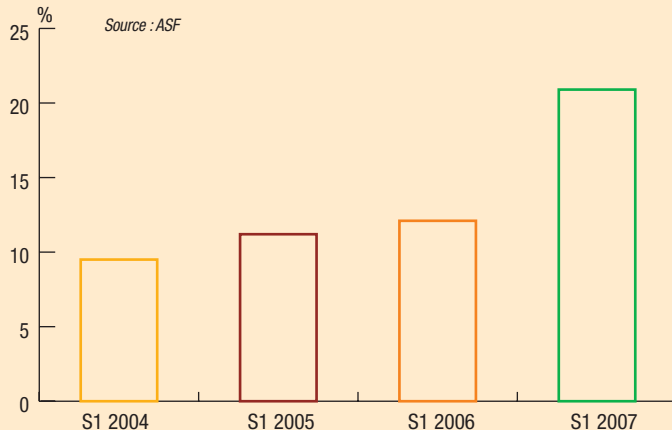
## Défaillances d'entreprises par secteur en 2006



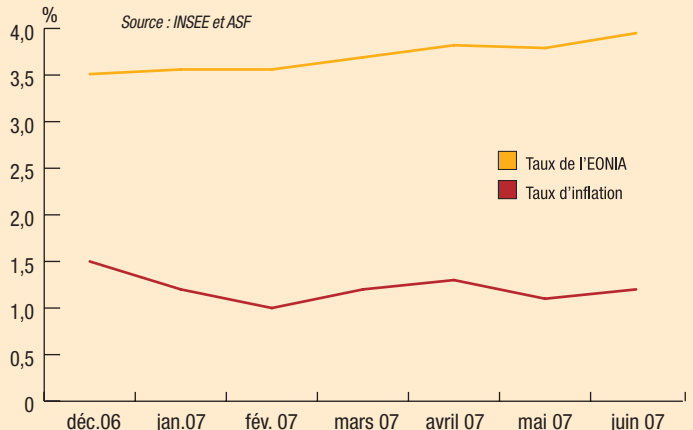
## Évolution du taux de chômage



## Évolution de la production d'affacturage



## Évolution de l'inflation et du taux court terme (EONIA)

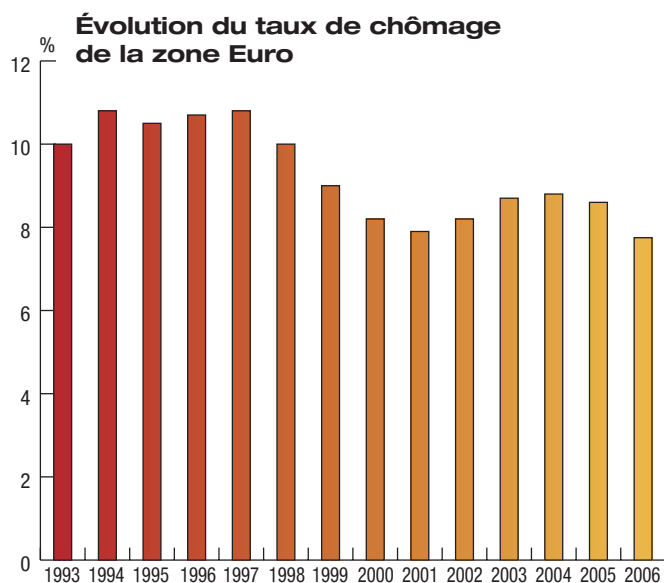


## Les brèves...

### ► La zone euro recrute

Une étude d'Eurostat, l'Office Statistique des Communautés Européennes, publiée en janvier 2007, nous apprend que le taux de chômage de la zone euro à la fin de l'année 2006, s'élevait à 7,6 %.

Depuis 1993, c'est le niveau le plus bas enregistré dans la zone euro. Cette enquête réalisée auprès de 12 pays, précise que cette amélioration est imputable à la bonne santé des marchés de l'emploi allemand et français, lequel, reste malgré tout l'un des pays les plus touchés, avec la Grèce et l'Espagne.



Eurostat et OECD Labor Force Statistics

### ► Les temps changent, la gestion d'entreprise aussi !

Si l'on en croit l'étude menée par Clientys et Grant Thornton auprès de 200 Directeurs Financiers d'entreprises françaises, seuls 4 % d'entre eux ont fait le choix d'externaliser leur cycle client. Dans l'ensemble, ils ne perçoivent pas réellement les bénéfices financiers et administratifs d'un tel recours, ou manifestent une certaine réticence à l'égard de ce mode de gestion.

Les mentalités évoluent progressivement mais les professionnels du secteur doivent soutenir ce cheminement et accompagner les sociétés en les informant de l'intérêt et de la légitimité de cette démarche, s'ils souhaitent développer ce marché prometteur et vraisemblablement encore sous-exploité.

## L'agenda...

### ► CGA dématématise les remises de factures

CGA met à la disposition de ses adhérents actuels et à venir un nouveau service qui vient élargir son offre en matière de gestion du poste clients : CGA Trust. CGA Trust offre aux entreprises la possibilité de dématématiser et de signer électroniquement leurs bordereaux de remise.

En souscrivant un certificat de signature électronique, les clients CGA pourront signer en ligne leurs quittances subrogatives dématématisées, et ainsi bénéficier d'un traitement des factures allégé et de possibilités de financement immédiat.

**CGA TRUST**

### ► CGA à la rencontre de ses clients

CGA a décidé de renforcer sa présence sur les salons pour cette rentrée 2007. Nos équipes se tiendront prêtes à accueillir et à informer les visiteurs dans le cadre de notre participation aux manifestations suivantes :

- **Salon des micro-entreprises**, les 9, 10 et 11 octobre 2007 au Palais des Congrès de Paris.
- **Salon Avenir Export**, les 10 et 11 octobre 2007, au CNIT de la Défense.
- **Salon Cash & Credit**, les 25 et 26 octobre 2007, à la Bourse de Commerce de Paris.

**CGA** infos

La Lettre d'information de CGA

3, rue Francis de Pressensé - 93577 LA PLAINE SAINT DENIS cedex

Responsable de la publication : Philippe Lepoutre

Rédaction : Emilie Francisco

Dépôt légal : Septembre 2007

